



COMMUNIQUE

La plate-forme française d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (EDUCASOL) composée de 27 associations de solidarité internationale et de personnalités qualifiées se réjouit que le Comité interministériel sur la coopération internationale et le développement (CICID) qui fixe, sous l'égide du Premier Ministre, les grandes orientations de la politique de coopération internationale française, réuni le 30 novembre 2016, intègre l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) comme une composante pleine de sa politique de solidarité.

Les conclusions affirment l'importance *de sensibiliser les citoyens dès leur plus jeune âge aux enjeux de développement dans le cadre renouvelé de l'agenda 2030 et des objectifs de développement durable*. La dernière mention de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans les conclusions d'un CICID date de juillet 2006.

Présente au Comité national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI), espace de concertation entre les pouvoirs publics et la société civile et dans le collège ONG piloté par Coordination SUD, Educasol a insisté et a été force de proposition, pour que l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale fasse pleinement partie des orientations prioritaires du gouvernement en matière de politique de développement et de solidarité internationale.

Le 30 novembre 2016, le paragraphe 13 des conclusions du CICID fait référence à l'importance pour *la France de soutenir et d'encourager les programmes de sensibilisation et d'éducation au développement, à la citoyenneté et à la solidarité internationale*.

Par ailleurs, depuis des années, Educasol plaide pour que les questions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale soient abordées de façon interministérielle, pour plus de cohérence, de complémentarité et de travail en concertation entre les politiques publiques impliquées par les enjeux de l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale.

Educasol se félicite qu'*« une feuille de route interministérielle »* soit lancée, permettant ainsi une meilleure coordination. Educasol plaide pour que, dans le cadre de l'augmentation des moyens pour le développement (Aide Publique au Développement) intégrée dans ces conclusions, cette aide transite d'abord par les ONG et les acteurs de la société civile, permettant de rattraper le retard européen. Par ailleurs, elle rappelle que l'APD dédiée à l'ECSI et à la sensibilisation des citoyens est de 0,02% en France, loin des recommandations de 3% du PNUD.

Ces décisions constituent un espoir dans une période de repli sur soi. Les associations qui sensibilisent les citoyens aux inégalités internationales, qui luttent contre les clichés véhiculés notamment sur les migrants, considèrent que l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale est un rempart solide et constructif face à la montée des extrémismes et de la xénophobie. Elle favorise la formation et l'information des citoyens pour qu'ils soient eux-mêmes acteurs et co-responsables pour construire un monde durable plus solidaire et juste.

Pour prendre connaissance des conclusions du CICID : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement/evenements-et-actualites-sur-le-theme-du-developpement/autres-evenements-et-actualites-2016-sur-le-theme-du-developpement/article/comite-interministeriel-de-la-cooperation-internationale-et-du-developpement-30> - Contact Educasol : Laurence Rigollet, Chef de Projet : laurence.rigollet@educasol.org, Tel : 01 45 81 09 14